

CC DES LUYS EN BÉARN - ACTIONS



INTENTION D'ACTION

| Orientation stratégique | Objectifs de l'action | Principaux acteurs | Effets attendus (indicateurs) |
|---|---|--|--|
| 1 OFFRE D'EQUIPEMENTS | Création d'une aire d'accueil de 25 places | Pilote : CC LEB Partenaire : DDTM | Accueillir les familles de passage dans des conditions d'hygiène et de sécurité favorables |
| 2 COORDINATION | Mise en place d'un comité territorial des partenaires du schéma | Pilote : CC LEB en lien avec SDSEI et DDTM Partenaires : tous les acteurs du territoire | Accueillir les familles de passage dans des conditions d'hygiène et de sécurité favorables |
| | Mise en place d'une coordination des acteurs sociaux | Pilote : SDSEI Partenaires : tous les acteurs sociaux | Meilleure coordination des acteurs autour de situations individuelles. Partage d'information. Echanges sur les pratiques |
| 3 INCLUSION Territoire non concerné par cet axe | | | |

CC LACQ ORTHEZ - ÉTAT DES LIEUX



INDICATEURS GÉNÉRAUX

- 61 communes
- 53 388 habitants (2016) soit 8% du département
- 2 communes de plus de 5000 habitants : Orthez et Mourenx
- 1 commune de plus de 4000 habitants : Monein (4455)
- Estimation du public : 300 à 350 personnes
- 1 SDSEI : Pays des Gaves
- Services communautaires dédiés : service habitat ■



ÉQUIPEMENTS ET LIEUX DE VIE

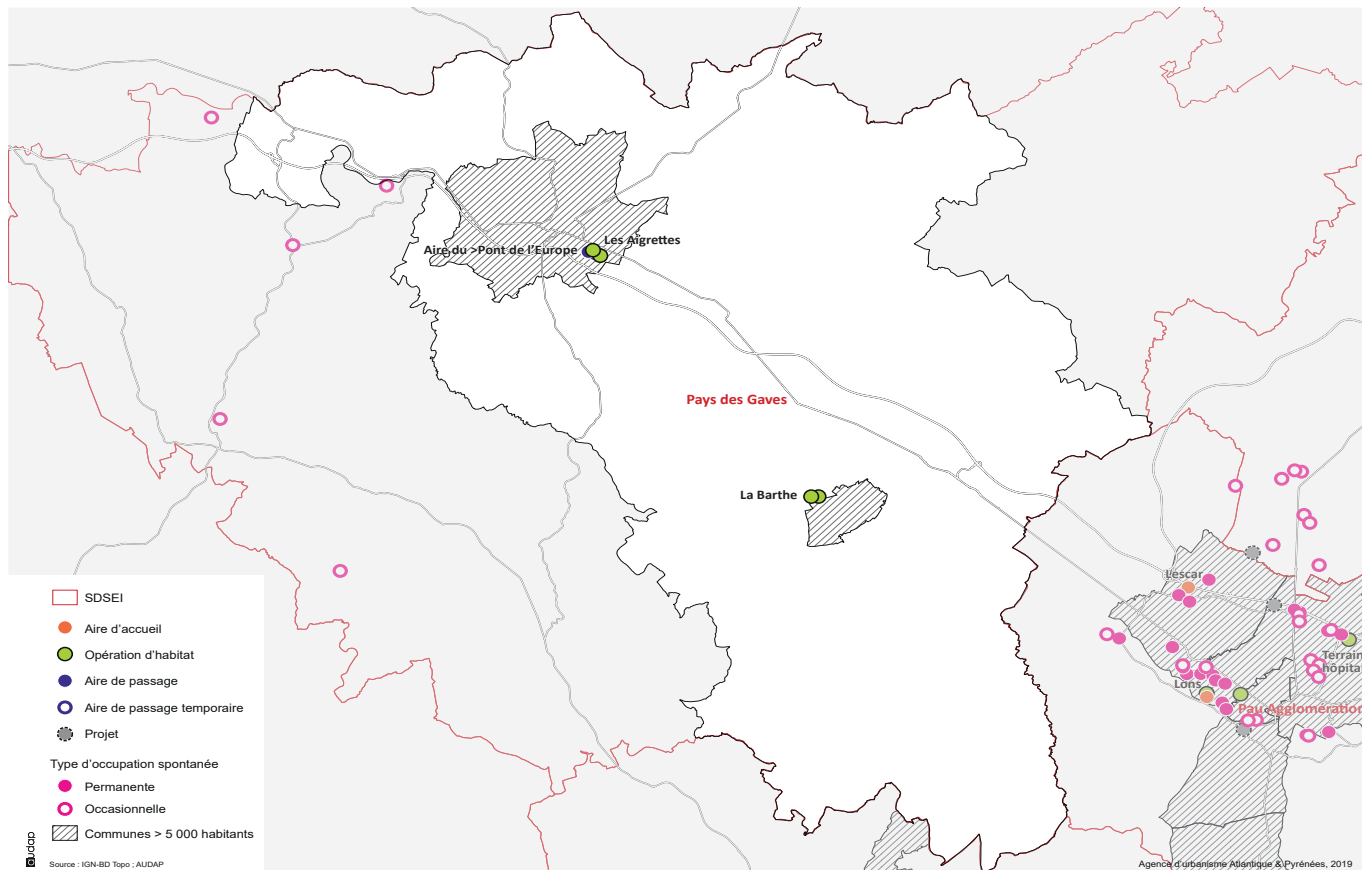
- Aires d'accueil : 0
- Aires de grand passage : 1 (Orthez)
- Opérations d'habitat : 4 (2 sites d'habitat adapté + 2 terrains familiaux)
- Occupation hors site officiel : 0. ■



BESOINS ET ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC QUALITATIF

- La ville d'Orthez est concernée par l'accueil de petits groupes familiaux tout au long de l'année (quelques semaines/mois)
- Manque une véritable aire d'accueil sur le secteur d'Orthez
- Petits passages sur Orthez, grands passages très variables d'une année sur l'autre
- La gestion de l'aire de grand passage d'Orthez, assurée par un prestataire, est efficace pour l'accueil de petits groupes l'hiver
- Volonté d'une meilleure coordination des passages sur le 64 voire également avec le 40 pour une meilleure maîtrise
- Sédentarisation ancienne sur le territoire (équipements publics/terrains privés)
- Bonne insertion sociale des familles sur le territoire
- La dédensification du quartier Labarthe à Mourenx est impérative
- Les familles sont prêtes pour de nouvelles formes d'habitat, plus inclusives
- Le modèle économique du terrain familial pose problème du fait de la non éligibilité aux aides au logement
- L'occupation illicite reste très ponctuelle et cantonnée aux passages estivaux
- Pas d'accompagnement social direct de l'EPCI mais une veille sociale et une coordination des acteurs
- L'EPCI souhaite avoir un référent GV au sein du SDSEI. ■

CC LACQ ORTHEZ - ÉTAT DES LIEUX



CC LACQ ORTHEZ - ACTIONS



POINTS FORTS

- Les communes et l'EPCI sont déjà impliqués depuis longtemps sur la situation des gens du voyage
- Plusieurs expériences d'insertions réussies et un niveau de scolarisation plus élevé que sur d'autres secteurs caractérisent le territoire
- Gadgé Voyageurs assure également plusieurs interventions
- L'EPCI disposant de la double compétence Habitat/Gens du voyage est prêt à développer des projets innovants adaptés aux besoins du territoire. ■



PISTES D'AMÉLIORATION

- L'aire d'Orthez classée « Grand passage » répond dans les faits à des besoins de type « aire d'accueil » sans pour autant disposer des équipements requis
- Un besoin d'une plus grande coordination avec les autres territoires est ressenti, pour une meilleure gestion des grands passages
- De nouvelles solutions doivent être trouvées pour dé-densifier le quartier Labarthe de Mourenx
- Un accompagnement social efficace des personnes concernées nécessiterait d'aller au-delà de la simple application du droit commun. ■



| Orientation stratégique | Objectifs de l'action | Principaux acteurs | Effets attendus (indicateurs) |
|---|---|--|--|
| 1 OFFRE D'ÉQUIPE- MENTS | Quartier Labarthe à Mourenx : desserrer le quartier en trouvant dans un secteur pas trop éloigné, une autre solution d'habitat pour 2 à 3 familles. Le projet retenu devra répondre aux besoins des familles concernées qui sont de fait, déjà sédentarisées. L'accompagnement social de ces familles au logement sera une condition à la réussite de l'opération. | Pilotage : CCLO Partenaires : Etat dans la définition du projet Gadgé Voyageurs et/ou le SDSEI pour l'accompagnement social au logement Ensemble des partenaires pour la recherche des dispositifs financiers et d'ingénierie les plus appropriés. | Trouver une solution adaptée à cette situation spécifique en définissant le projet avant la fin de l'année 2020 pour une mise en œuvre à partir de 2021 |
| | Grand passage sur Orthez : l'aire actuelle d'Orthez est conservée dans sa fonction d'accueil des grands passages | Pilotage : CCLO avec l'aide de l'Etat | |
| | Accueil sur Orthez : Réaliser une aire d'accueil de 24 places (12 emplacements) sur la commune d'Orthez pour répondre aux besoins de stationnement de familles qui séjournent de quelques semaines à plusieurs mois sur la commune d'Orthez. En attendant la réalisation de ce nouvel équipement, l'aire de grand passage actuelle d'Orthez conserve sa fonction d'accueil des familles sur la période hivernale. | Pilotage : CCLO avec l'aide de l'Etat | Faire en sorte que les équipements existants et à prévoir remplissent leurs fonctions respectives. Définition du projet pour la fin de l'année 2020, réalisation à partir de 2021. |
| 2 COORDINA- TION | Mise en place d'un comité territorial des partenaires du schéma | Pilote : CCLO en lien avec SDSEI et DDTM Partenaires : tous les acteurs du territoire | Accueillir les familles de passage dans des conditions d'hygiène et de sécurité favorables |
| | Mise en place d'une coordination des acteurs sociaux | Pilote : SDSEI Partenaires : tous les acteurs sociaux | Meilleure coordination des acteurs autour de situations individuelles. Partage d'information. Echanges sur les pratiques |
| 3 INCLUSION Territoire non concerné par cet axe | | | |

CC NORD EST BÉARN - ÉTAT DES LIEUX



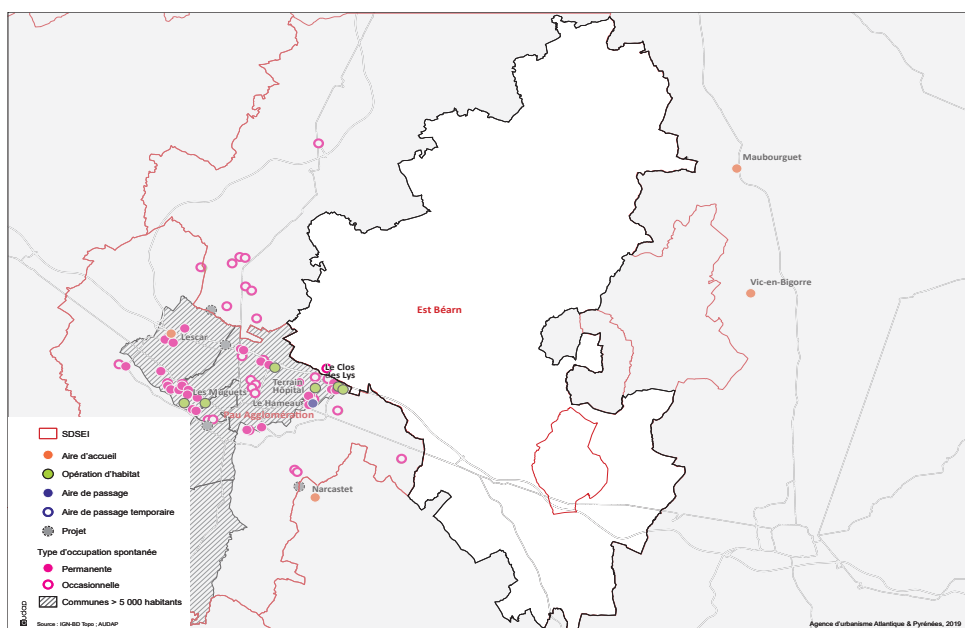
INDICATEURS GÉNÉRAUX

- 73 communes
- 33 968 habitants (2016) soit 5% du département
- Aucune commune de plus de 5000 habitants
- Une commune de plus de 4000 habitants (Morlaas : 4179)
- Estimation du public : difficile à évaluer, public en errance autour de l'agglomération paloise
- 1 SDSEI : Est Béarn
- Services communautaires : non dédiés, situations gérées par le service économique. ■



ÉQUIPEMENTS ET LIEUX DE VIE

- Aires d'accueil : 0 - une aire d'accueil qui a perdu sa fonction
- Aires de grand passage : 0
- Opérations d'habitat : 0 (2 terrains familiaux privés renseignés dans l'outil)
- Occupation hors site officiel : 1 occupation occasionnelle. ■



BESOINS ET ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC QUALITATIF

- QUESTIONNAIRE QUALITATIF NON RENSEIGNÉ. ■

CC NORD EST BÉARN - ACTIONS



POINTS FORTS

- Un équipement existant même s'il ne remplit pas sa fonction
- Une volonté politique d'améliorer la situation .
- Bonne connaissance des personnes présentes
- En matière d'inclusion sociale, les difficultés, quand il y en a sont traitées dans le cadre du droit commun. ■



PISTES D'AMÉLIORATION

- Des problèmes récurrents de stationnements illicites et d'incivilités. ■



INTENTION D'ACTION

| Orientation stratégique | Objectifs de l'action | Principaux acteurs | Effets attendus (indicateurs) |
|--------------------------|---|---|---|
| 1 OFFRE D'EQUIPEMENTS | Rendre à un usage d'accueil le terrain communal de Soumoulou | Pilote : CC NEB Partenaires : Commune DDTM | Résorption des problèmes de stationnements illicites liés à l'errance et aux «petits» passages |
| | Création de terrains familiaux | | |
| | Création d'une aire de grands passage sur le secteur de Morlaas | | Résorption des problèmes récurrents de stationnements illicites lors des grands passages |
| 2 COORDINATION | Mise en place d'un comité territorial des partenaires du schéma | Pilote : CCNEB en lien avec SDSEI et DDTM Partenaires : tous les acteurs du territoire | Organisation de 2 réunions par an Elaboration de la feuille de route pour la réalisation du schéma et assurer le suivi |
| | Mise en place d'une coordination des acteurs sociaux | Pilote : SDSEI Partenaires : tous les acteurs sociaux | Meilleure coordination des acteurs autour de situations individuelles. Partage d'information. Echanges sur les pratiques |
| 3 INCLUSION | | | |

CC PAYS DE NAY - ÉTAT DES LIEUX



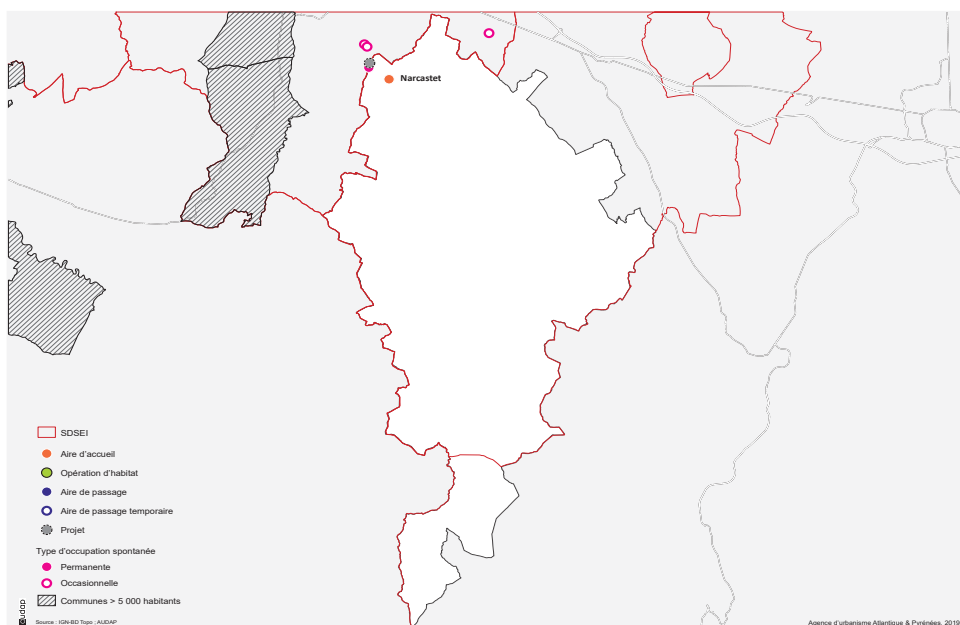
INDICATEURS GÉNÉRAUX

- 29 communes dont 27 en Pyrénées Atlantiques
- 28 598 habitants (2016) dont 28 416 en Pyrénées Atlantiques soit 4% du département
- Aucune commune de plus de 5000 habitants
- Aucune commune de plus de 4000 habitants
- Estimation du public : aucun élément fourni par la CC mais estimée à 200 personnes par AGV64
- 1 SDSEI : Est Béarn
- Services communautaires : non - accompagnement de SOLIHA sur l'habitat. ■



ÉQUIPEMENTS ET LIEUX DE VIE

- Aires d'accueil : 1 -Narcastet
- Aires de grand passage : 0
- Opérations d'habitat : 0
- Occupation hors site officiel : 0. ■



BESOINS ET ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC QUALITATIF

- QUESTIONNAIRE QUALITATIF NON RENSEIGNÉ. ■

CC PAYS DE NAY - ACTIONS



POINTS FORTS

- Un souhait de la communauté de communes d'améliorer la situation des familles
- Des familles présentes sur le territoire et sédentarisées, avec une tradition de cohabitation
- Une unité de prévention spécialisée au collège et pas de problème identifié de scolarisation
- Un accompagnement de SOLIHA en matière d'habitat. ■



PISTES D'AMÉLIORATION

- Une aire déclassée à Coarrazze mais toujours occupée
- Des incivilités répétées
- Nécessité de mettre en place une stratégie de territoire partagée avec les Maires
- Des questions à régler sur la domiciliation
- Des difficultés sur le passage. ■



INTENTION D'ACTION

| Orientation stratégique | Objectifs de l'action | Principaux acteurs | Effets attendus (indicateurs) |
|--------------------------|--|--|--|
| 1 OFFRE D'EQUIPEMENTS | Résolution de la situation de l'occupation du terrain de Coarrazze | Pilote : CC PN Commune de Coarrazze | Fin d'une situation dangereuse pour les occupants et illégale (occupation d'une zone potentiellement inondable) |
| | Développement de solutions d'habitat adaptées ou de terrains familiaux pour répondre aux besoins de sédentarisation des familles | Pilote : CC PN Partenaires : DDTM64 AGV64 SOLIHA | Amélioration durable des conditions de vie des familles |
| | Maintien de l'aire de Narcastet pour l'accueil | Pilote : CC PN | Répondre au besoin d'accueil |
| 2 COORDINATION | Mise en place d'un comité territorial des partenaires du schéma | Pilote : CCPN en lien avec SDSEI et DDTM Partenaires : tous les acteurs du territoire | Organisation de 2 réunions par an. Elaboration de la feuille de route pour la réalisation du schéma et assurer le suivi de sa mise en œuvre |
| | Mise en place d'une coordination des acteurs sociaux | Pilote : SDSEI Partenaires : tous les acteurs sociaux | Meilleure coordination des acteurs autour de situations individuelles. Partage d'information. Echanges sur les pratiques |
| 3 INCLUSION | Pour répondre aux difficultés de domiciliation, engager une concertation avec l'AGV 64 afin de lui confier cette mission | Pilote : CCPN Partenaires : AGV64 SDSEI | |
| | | | |



INDICATEURS GÉNÉRAUX

- 18 communes
- 9818 habitants (2016) soit 1% du département
- Aucune commune de plus de 5000 habitants
- Aucune commune de plus de 4000 habitants
- Estimation du public : aucun public sur le territoire
- 1 SDSEI : Haut Béarn
- Services communautaires dédiés : non. ■



ÉQUIPEMENTS ET LIEUX DE VIE

- Aucun public recensé sur le territoire. ■



BESOINS ET ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC QUALITATIF

- Aucune population recensée donc pas de besoins et d'équipements. ■



POINTS FORTS

- Aucun public recensé sur le territoire : donc pas de rédaction de programme d'actions sur la CCVO. ■



PISTES D'AMÉLIORATION

- Pas de besoin en équipement. ■



INTENTION D'ACTION

- Aucune action à mettre en oeuvre. ■

LA GOUVERNANCE DU SCHEMA

UN NECESSAIRE CHANGEMENT DE GOUVERNANCE PAR RAPPORT AU SCHEMA PRECEDENT

L'évaluation du précédent schéma a mis en évidence la nécessité de définir et de faire vivre un mode opératoire précis pour la gouvernance et le suivi du schéma. La réalisation des actions inscrites au schéma en dépend.

Par ailleurs, la volonté d'associer étroitement les EPCI à l'élaboration du schéma, leur montée en puissance dans l'exercice de la compétence GDV sur les territoires et l'importance de ne pas dissocier la question des équipements de celle de l'accompagnement social, plaident désormais en faveur de la conception d'un dispositif d'animation, de suivi et de **gouvernance à deux niveaux**.

A l'échelle départementale : assurer à minima un rendez-vous annuel

Il est tout d'abord nécessaire de faire vivre à l'échelle départementale, **un rendez-vous à minima annuel** permettant d'apprécier le niveau de mise en œuvre des différentes actions inscrites au schéma et d'acter officiellement les éventuelles inflexions, précisions ou réécritures qu'il serait utile d'apporter à certaines actions.

La commission départementale consultative des gens du voyage constitue cette instance de suivi. Son pilotage relève de l'Etat et du Département (la DDTM et la Direction de l'insertion du CD 64, seront conjointement chargées de veiller à la programmation de ces rencontres et d'en assurer la préparation technique).

A l'échelle territoriale : à minima la mise en place d'un comité territorial

Le schéma départemental ayant opté pour une co-construction avec les EPCI, il est également nécessaire d'installer pour chacun des territoires concernés un comité de suivi dont l'animation sera confiée à l'EPCI. L'objet de ce comité est d'évaluer le niveau de mise en œuvre des différentes actions territoriales, d'identifier les points de blocage éventuels, de préciser le contenu opérationnel des actions... L'animation du comité de suivi sera confiée à l'EPCI qui réunira la DDTM, la direction de l'insertion du CD64, le(s) SDSEI intervenant sur le territoire, l'Education Nationale et Gadgé Voyageurs et

selon le cas d'autres acteurs locaux qu'il sera pertinent d'associer à ce tour de table, en fonction de l'organisation locale (communes, CCAS, centres sociaux, opérateurs habitat...). Le comité se réunit autant de fois que nécessaire, selon un rythme propre à chaque territoire, et a minima une fois par an, en amont de la commission consultative.

La phase de préparation du schéma a par ailleurs mis en évidence **le besoin d'une plus forte coordination au plus près du terrain, des acteurs intervenant dans le champ social.** Une coordination sociale pilotée par le SDSEI, en lien avec l'EPCI sera mise en place. Cette coordination élaborera un protocole d'intervention des différents acteurs sociaux. Il décrira les modalités d'intervention, de coordination, de partage d'informations des partenaires sur des situations sociales. Seront partenaires de ce tour de table : l'EPCI, l'Education Nationale et/ou des chefs d'établissements, la Mission locale, Gadgé Voyageurs et les CCAS directement impliqués ou d'autres opérateurs sociaux. Les travaux de la coordination sociale seront présentés en commissions consultative des gens du voyage.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction départementale des territoires et de la mer

Cité administrative

CS57570

64075 PAU Cedex

Tél. 05 59 80 86 00



PLUS PROCHE
PLUS SOLIDAIRE

www.le64.fr  

Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques

Hôtel du Département 64

Avenue Jean Biray 64

64058 PAU Cedex 09

Tél. 05 47 41 33 10